

## Mise en place d'un réseau Innovation des acteurs routiers

-

### Note de cadrage

#### Contexte :

Suite à la publication par l'IDRRIM du rapport sur "*Les dispositifs de soutien à l'innovation dans le domaine des infrastructures de transport*" en octobre 2013, un travail important a été conduit par la communauté routière pour la refonte des dispositifs de soutien en vue d'en optimiser l'efficacité.

La refonte en 2015 de l'appel à projets du Comité Innovation Routes et Rues s'inscrit dans ce cadre et devait permettre une meilleure adéquation de l'offre – demande par l'amélioration des remontées de besoins (venant des acteurs publics comme privés) ainsi qu'une meilleure tenue du calendrier.

Ce rapport avait également pointé le besoin de dynamiser la communication autour des innovations routières afin d'en accroître la notoriété auprès des publics concernés. Ce travail s'est traduit par la mise en place d'une page Innovation sur le site internet de l'IDRRIM et la publication de fiches Innovation. Cependant, ce travail de valorisation des innovations se heurte à la difficulté de remontées d'informations sur les innovations proposées dans les territoires, pourtant nombreuses à être menées.

Enfin, si la remontée des besoins des maîtres d'ouvrages dans la définition des appels à projets du secteur a été améliorée grâce à l'appui des COTITA, cette dynamique reste hétérogène selon les régions et reste insuffisante pour en tirer une expression claire et unifiée des besoins des maîtres d'ouvrages routiers dans leur ensemble. Cette expression apparaît pourtant essentielle pour permettre aux maîtres d'ouvrages de disposer de solutions répondant précisément à leurs besoins et pour leur permettre un partage des solutions éprouvées.

Dans ce contexte, le comité Formation-Recherche Innovation de l'IDRRIM a souhaité travailler à la mise en place d'un réseau Innovation réunissant des acteurs routiers sur leurs territoires. Ce réseau pourra utilement être enrichi de personnes ressources des entreprises routières et d'ingénierie, dans le strict respect de la concurrence entre acteurs économiques qui ne doit pas représenter un frein au travail collectif d'échange et de partage.

#### Objectifs du réseau :

La mise en place de ce réseau vise à répondre aux objectifs suivants :

- Identifier des personnes ressources dans les territoires pour faire vivre un réseau d'acteurs innovants en lien avec les infrastructures routières.
- Mettre en place un « *Observatoire de l'Innovation routière* » permettant de faire remonter les projets innovants dans les territoires. Cette remontée d'information participera du partage d'informations entre les niveaux régionaux et nationaux et permettra le partage d'expériences entre les différents acteurs participants. Des synergies pourront également être trouvées avec des plateformes de valorisation existantes comme la page Innovation de

l'IDRRIM ou la démarche French Mobility portée par le Ministère des Transports. Ce partage d'information visera également à faire connaître et valoriser les appels à projets nationaux du secteur et les solutions lauréates.

- Identifier des nouveaux besoins d'innovation et faire émerger de nouvelles idées innovantes par l'échange et le débat entre l'ensemble des acteurs de ce réseau. L'identification des besoins en innovation pourra utilement alimenter les appels à projets du secteur ou être valorisé dans des travaux de l'Institut. De même, l'émergence de nouveaux concepts innovants pourra être coconstruit et partagé à l'intérieur de ce réseau.
- Être relais et alimenter les travaux du comité Formation-Recherche-Innovation de l'IDRRIM.

La finalité de ce réseau visera à être le relais d'une dynamique à insuffler et un point d'échange sur le sujet de l'innovation dans le domaine des infrastructures routières.

#### **Cibles du réseau :**

Etant donné la nature du travail d'échange et de partage d'informations souhaitées, ce réseau visera à identifier des individus sensibles à l'innovation, plutôt que des services spécifiques.

A ce titre, les profils recherchés pourront être les suivants :

- Partage et recherche d'information ;
- Dynamisme et sensibilité aux innovations et aux solutions nouvelles ;
- Être disponible pour participer aux échanges et partager des informations.

Ce réseau s'appuiera utilement sur les réseaux institutionnels existants (COTITA, France Urbaine, Clusters) pour partager les travaux et résultats obtenus. Un relais sera également fait avec la session de formation « *Innovation dans les infrastructures de voirie* » proposée par le CNFPT.

#### **Méthode de travail :**

Afin de conserver une souplesse dans l'organisation et mettre en place une dynamique de travail collective et en réseau, l'IDRRIM privilégiera d'abord les échanges informels avec les personnes volontaires (mails + échange téléphonique) dans un objectif de constitution de ce réseau et de mise en place des échanges entre l'ensemble des participants. Une journée de rencontre annuelle pourra être utilement organisée afin de faciliter les échanges et les rencontres entre les différents participants à ce réseau. La méthode de travail pourra être affinée au regard des besoins et demandes des participants et au fur et à mesure de la constitution de ce réseau.

La e-communauté routes et rues du CNFPT pourrait être un support de relais pour ce groupe à constituer, son animation sous forme de forum facilitant les échanges.

#### **Contact :**

Patrick Porru, responsable des affaires techniques de l'IDRRIM

[Patrick.porru@idrrim.com](mailto:Patrick.porru@idrrim.com) | 01.44.13.31.30